



B.A BA DE LA COMPTABILITE

Site de formation continue – Loiret
44 rue du Faubourg de Bourgogne - 45 000 Orléans cedex

Public concerné :

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoint, salarié, ...

Prérequis :

- Aucun prérequis

Nombre de participants :

- De 6 à 8 stagiaires

Dates :

28 & 31 mars - 5 & 7 avril

Durée :

- 4 jours
- Durée adaptée si formation intra-entreprise

Horaires :

- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tarif :

- **Tarif (journalier) artisan / conjoint avec statut :**
210 euros, prise en charge de la formation FAFCEA selon critères d'éligibilité.

- **Tarif (journalier) autres publics :**

210 euros, prise en charge possible de la formation selon statut.

Contactez votre conseiller.

Ce tarif est applicable aux formations suivies en présentiel ou distanciel.

- **Tarifs préférentiels**, pour certaines de nos formations, si financement par le compte personnel de formation :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

- **Tarif intra entreprise** : Sur demande

Objectif général

- ✓ Débuter sereinement en comptabilité

Objectifs pédagogiques

- ✓ Comprendre les principes et les mécanismes de base
- ✓ Aborder l'organisation des travaux comptables
- ✓ Enregistrer les écritures
- ✓ Établir sa déclaration de TVA

Programme

Jour 1

✓ Qu'est-ce que la comptabilité ?

- Une obligation légale
- Une chambre d'enregistrement des opérations
- Un outil de communication
- Un outil d'analyse de la création de valeur et de trésorerie
- Le rôle du cabinet comptable

✓ Comment s'organiser ?

- Les documents à traiter
- L'organisation et le classement
- « Truc & astuces » pratiques

✓ Les premières notions ?

- Les principes comptables essentiels et leurs conséquences
- L'exercice comptable et la clôture

- La notion de comptabilité d'engagement
- L'analyse juridique des opérations

Atelier pratique : Analyse juridique & comptable

▼ L'écriture comptable

- Traduire une action en conséquence sur le patrimoine
- La double partie / contrepartie
- Débit / crédit et le piège du relevé bancaire
- Numéro de compta et plan comptable

▼ Analyse d'opérations et conséquences sur le bilan, le compte de résultat et la trésorerie

- Charges (achats)
- Ventes (produits)
- Investissements
- Encaissements/Décaissements
- Autres opérations

Atelier pratique : Mises en situation

▼ Les documents de synthèse comptable

- Journal, grand-livre & balance
- Que représente le bilan ?
- Que représente le compte de résultat ?

Atelier pratique : Saisie comptable (sans TVA)

Jour 2

▼ Introduction à la TVA

- Principes et champ d'application
- Les différents taux
- TVA sur débits et encaissements
- TVA européenne & internationale
- Règles et exceptions de la TVA collectée
- Règles de déductions de la TVA sur achats

Atelier pratique : Cas pratiques

▼ Sa déclaration de TVA

- Collecter les données
- Remplir la déclaration de TVA
- Transmettre et effectuer le paiement
- Traitement comptable

Atelier pratique : Etablir des déclarations de TVA

Atelier pratique : Saisie comptable (avec TVA)

Jour 3

▼ Le rapprochement bancaire

Atelier pratique : Traiter et corriger les opérations de trésorerie

▼ Le lettrage des comptes

Atelier pratique : Suivre l'apurement des comptes

Atelier pratique : Faire la comptabilité depuis la saisie jusqu'à la déclaration de TVA

Jour 4

Atelier pratique : Faire la comptabilité depuis la saisie jusqu'à la déclaration de TVA

Atelier individuel : Travail sur les éléments / situation de chacun des stagiaires

Formateur

- ▼ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

Méthodes et moyens pédagogiques

- ✓ Pédagogie active qui alterne théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations – Identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail.

Documents remis

- ✓ L'ensemble des ressources et supports seront mis à disposition des participants.

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ✓ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ✓ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ✓ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ✓ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de la satisfaction des stagiaires

- ✓ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

Évaluation des acquis de la formation

- ✓ A la fin de la formation, une **attestation de capacité** qui mesure l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capables de » est remise au participant. Elle mesure les capacités développées en formation qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise.
- ✓ Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

Suivi post formation

- ✓ **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).

Bilan pédagogique du stage

- ✓ L'intervenant établit un bilan pédagogique de la formation qui est remis au responsable du centre ou au coordinateur de l'action, pour information.

Renseignements et inscription :

Votre contact formation : Séverine DOKOSSI – 02 38 42 12 75 – sdokossi@cma-cvl.fr

Handicap :

Référent handicap du site de formation : Elodie GUIET – 02 38 62 99 92 – eguiet@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Site de formation :

Adresse : 44 Rue du Faubourg de Bourgogne – 45000 Orléans cedex

N° de téléphone : 02 38 62 18 54

E-mail : formation-continue.45@cma-cvl.fr